



Lamotte-Beuvron

Affiché le 07/12/2021
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL du 1er décembre 2021

Compte-rendu succinct

Le Conseil municipal de la commune de LAMOTTE-BEUVRON, dûment convoqué le 25 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire le 1er décembre 2021 à 19H00 à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Pascal BIOULAC, Maire.

Sont présents :

Monsieur Pascal BIOULAC, Maire,
Mmes ARNEFAUX de GOURNAY, BEAUFRÈRE, CORRET, COUTANT, DASSE, GILLET (arrivée à 19h10), SAGET, YAKHLEF-COUTURIER, MM. BELLAN, BERTEAULT, BOUCAULT, CARNOY, DESAINSTLOUP, DUFRAINE, DUPONT, FUENTES, GBEPON, LANCEL, SENÉ, TARQUIS.

Sont absents excusés :

M ^{me} Claudine BUZON	Donne procuration à	Mme Pauline ARNEFAUX de GOURNAY
Mme Alexandra HALOIN	Donne procuration à	M. Pascal BIOULAC
M ^{me} Pierrette MARQUET	Donne procuration à	Mme Marie Ange COUTANT
Mme Béatrice ROUX	Donne procuration à	Mme Claire DASSE
Mme Elodie SIMON	Donne procuration à	Mme Elisabeth CORRET
M. Thibault VUILLEMEY	Donne procuration à	M. Jacky DESAINSTLOUP

Désignation d'un secrétaire de séance : M. François BELLAN

QUORUM :

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum prévue par l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales est remplie. La séance peut avoir lieu.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2021

2021-05-01 – MODIFICATION DE REPRESENTATION AU SEIN DE LA COMMISSION URBANISME :

Monsieur Didier BOUCAULT remplace Mme Nathalie YAKHLEF-COUTURIER.

2021-05-02- MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL :

A compter du 1^{er}/01/22, expérimentation d'un an selon les modalités de 1 jour fixe par semaine et/ou 20 jours flottants par an.

2021-05-03 – ORGANISATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le Conseil municipal a voté la création de 10 postes d'agents recenseurs et la rémunération des agents en 2 parties : l'une fixe à l'unité et une gratification selon le taux de retour des feuilles de logement par internet.

2021-05-04 – SUBVENTION A L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

M. Fuentes ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal a voté une subvention de 300€ pour un encart dans le calendrier 2022.

2021-05-05 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE- CROSS NATIONAL DU SDIS 2022

M. Fuentes ne prend pas part au vote.

Le cross national des sapeurs-pompiers aura lieu en mars 2022 au Parc équestre fédéral. Cette manifestation d'ampleur rassemblera 3000 participants et pas moins de 450 bénévoles. Une aide à la logistique de 12 000€ sera inscrite au budget primitif 2022.

2021-05-06 - PACT 2022

M. Berteault ne prend pas part au vote.

Le programme du dispositif « Projets artistiques et culturels de Territoire » est voté. Une subvention de 25 313€ est attendue sur un budget subventionnable de 62 283 €.

2021-05-07 – EFFACEMENT DE DETTE

Suite à une procédure de rétablissement personnel sans liquidation, un effacement de dette de 350€ est acté.

2021-05-08 – BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le Conseil municipal a voté l'installation d'une borne de recharge rue E. Gaugiran.

2021-05-09 – MANDAT SPECIAL

M. Bioulac et M. Sené ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal a voté le règlement des frais du déplacement au Congrès des Maires du 15 au 17 novembre 2021.

2021-05-10 – MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 : COMPLEMENT

Le Conseil municipal a voté un complément à la délibération n°2021-04-11 du 5 octobre 2021.

2021-05-11 – OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE POUR 2022

Le Conseil municipal a voté l'ouverture des dimanches suivants :

Dimanche 16 janvier, dimanche 10 juillet, dimanche 4 décembre, dimanche 11 décembre, dimanche 18 décembre.

2021-05-12 – CONVENTION D'OCCUPATION PROVISoire D'UN TERRAIN PRIVE

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec un propriétaire privé pour réaliser les travaux du franchissement du cours d'eau la « Guide » dans le cadre des travaux du giratoire Sud.

2021-05-13 – HOTEL DES APPRENTIS : VENTE DU TERRAIN A 3F

Le Conseil municipal a voté le transfert et la vente des parcelles BC 190p et AM 104 à la société 3F Centre Val de Loire pour la construction de l'hôtel des apprentis.

2021-05-14 – RETROCESSION D'ESPACES QUARTIER DE LA FAISANDERIE

Le Conseil municipal a voté la rétrocession à la commune d'espaces de voirie, stationnement et espace vert suite aux travaux réalisés en 2016.

2021-05-15 – CESSION DU CHEMIN RUE JENNY HAMON

M. Bioulac ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal vote l'acquisition d'une venelle ouverte à tout public, reliant la rue Jenny Hamon à la rue E. Gaugiran, cadastrée AL-240 d'une surface de 222 m², à l'euro symbolique.

2021-05-16 – ECHANGE COMMUNE / M. RAYNAUD

Le Conseil municipal a voté l'échange de parcelles de surfaces équivalentes de 559 m² par délibération 2021_02_31 et définit une valeur égale de 1 € pour chacune.

2021-05-17 – DECISION MODIFICATIVE N°4-BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal a voté des ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement du budget principal 2021.

2021-05-18 – DECISION MODIFICATIVE N°2-BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE

Le Conseil municipal a voté des ajustements budgétaires en section d'investissement du budget Eau potable 2021.

2021-05-19 – DECISION MODIFICATIVE N°2-BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal a voté des ajustements budgétaires en section d'investissement du budget Assainissement 2021.

2021-05-20 – DECISION MODIFICATIVE N°1-BUDGET ANNEXE CINEMA

Le Conseil municipal a voté des ajustements budgétaires en section de fonctionnement du budget Cinéma 2021.

2021-05-21 – RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DU SDIS DE LOIR ET CHER

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport 2020.

2021-05-22 – RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DU SIDELC DE LOIR ET CHER

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport 2020.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le procès-verbal détaillé sera consultable en mairie après son approbation lors du prochain Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h36.

Pour extrait conforme à la séance du Conseil municipal du 1er/12/2021.